

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Questionnaire pour Cugnaux

Introduction

Cher-e-s candidat-e-s,

Voici un questionnaire proposé par l'association Ecolomobile afin de connaître vos engagements en matière de ville cyclable avec un certain nombre d'actions (issues du catalogue FUB) visant à promouvoir la pratique du vélo à Cugnaux.

En conclusion, vous pouvez aussi répondre aux questions suivantes :

Quelle est votre vision de la ville humaine et apaisée ?

Quels sont vos axes prioritaires sur la question de la mobilité cyclable ?

Nous vous remercions pour vos réponses.

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 :

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables. *L'objectif est d'avoir un plan communal concerté et cohérent avec l'agglomération et les communes voisines afin de définir les priorités. Il permettra de définir un plan commun pour les différents acteurs : commune, Toulouse Métropole, Tisséo, Département. Prévoyez-vous un référent mobilité qui portera ces actions ? Est-ce qu'un comité vélo régulier (une fois par trimestre) sera mis en place ?*

Action n°2 :

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

La réalisation d'aménagements cyclables et piétons de qualité ne dépend pas uniquement du budget alloué mais aussi et surtout par une mise en œuvre bien pensée. Quel budget prévoyez vous pour ce poste formation ?

Point particulier, l'association "2 pieds 2 roues" a créé un outil unique en France, VélObs (<https://velobs.2p2r.org/>), qui permet aux cyclistes de remonter les soucis qu'ils rencontrent sur le réseau et de formuler des propositions. Cet outil a été adopté par plusieurs villes en France. Quelle est votre position par rapport à VélObs ? Vous engagez-vous à le faire adopter par les services techniques ?

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 :

Créer un réseau express vélo (REV) qui permettra d'irriguer toute l'agglomération par des aménagements continus, lisibles et confortables et présentant un véritable saut qualitatif. Le principe de réseau REV a été acté par Tisséo dans ses grandes lignes, mais n'a pas été présenté à 2 pieds 2 roues dans le détails.

Dans les projets trois lignes de REV passent par Cugnaux.

Soutenez-vous la réalisation d'un REV réalisé en concertation réelle avec les associations cyclistes ? Etes-vous prêt à redistribuer l'espace en faveur du vélo partout où cela sera nécessaire pour faire passer le REV ? Quel budget pour ce réseau REV ? Quelles sont vos priorités ? Quel calendrier souhaitez-vous mettre en place pour chaque ligne ?

Action n°4 :

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération avec une signalétique visible et cohérente pour guider et favoriser les déplacements à pied et à vélo. Quelle

forme de signalétique souhaitez-vous mettre en place ?

Action n°5 :

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Plaisance du Touch et Tournefeuille (Parc de la Ramée) en priorité.

La liaison vers Plaisance est impraticable pour les piétons et très dangereuse pour les cycles. Cette liaison est demandée par le dernier sondage baromètre des villes cyclables. Souhaitez-vous intégrer cette liaison dans le REV ? Souhaitez-vous créer un chemin nouveau séparé physiquement de la circulation automobile ? Souhaitez-vous créer une passerelle nouvelle au dessus de l'Ousseau pour ouvrir une nouvelle liaison piétons-cycles en faisant appel au fond national vélo ?

Quelle est votre priorité pour l'accès vers Tournefeuille ?

Action n°6 :

Mettre le vélo au cœur du projet de la nouvelle ligne de bus Linéo 11.

Fin 2018, une convention a été signée entre les élus et Tisséo pour la mise en place d'une nouvelle ligne de bus Linéo 11 qui traversera Cugnaux, mais peu d'information pour le public sont disponibles.

Quel est votre positionnement par rapport à ce projet ? Quel sera le contenu exact que vous défendrez ? Quels seront les réorganisations des lignes existantes ? Est-ce que le projet sera accompagné de mesures pour les vélos (pistes et zones de stationnements) ? Souhaitez-vous mettre en place une consultation publique sur ce projet ?

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7 :

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Pour Cugnaux, les cyclistes se sont très clairement exprimés lors des deux derniers sondages (écolomobile juin 2019 et parlons-vélo novembre 2019) : les 2 axes principaux du centre ville, à savoir l'avenue de Toulouse et la rue du pré Vicinal avec la place de l'église ne sont pas perçus comme adaptés pour la pratique du vélo en sécurité et sont plébiscités pour un réaménagement. De plus, les études montrent que les chiffres d'affaires des commerçants sont souvent meilleurs si l'accès piétons et vélo est facilité.

Quelles solutions souhaitez-vous pour rendre l'usage de la marche et du vélo apaisé dans le centre ville ? Quelles expérimentations ? Quel calendrier sur le long terme ?

Action n°8 :

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés. Quelle est votre position par rapport à la création de l'axe routier parallèle à la voie du canal St Martory qui traversera Cugnaux (jonction de la rocade arc-en-ciel au nouvel échangeur de l'autoroute A64 à Portet-sur-Garonne) ?

En plus de détruire une large bande d'arbres en bordure du parc de la Ramée, de détruire la biodiversité au bord d'un cours d'eau, est-ce vraiment compatible avec les engagements de réduire les émissions nocives de gaz à effet de serre ? La voirie existante notamment le rond point Mandela n'est absolument pas dimensionné pour absorber le nouveau trafic automobile induit. *N'est ce pas le moment de mettre toutes les ressources nécessaires au service des modes doux (vélo, marche) et alternatifs (covoiturage, télétravail, horaires variables) pour absorber la hausse de la demande et favoriser en douceur le changement des habitudes ? (Je m'engage = Abandon)*

Action n°9 :

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicane, ralentisseurs) et

développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Souhaitez-vous dans un premier temps ajouter la signalisation manquante à chaque intersection sur les axes et zones déjà concernés ?

A terme, pouvez-vous détailler quels sont les axes ou quartiers qui seront concernés par cette limitation (ou alors plus simplement les axes qui ne le seront pas) ?

Action n°10 :

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Êtes-vous pour le double-sens cyclable (c-a-d l'ouverture aux vélos des sens interdits) ?

Êtes-vous pour les sas vélo aux feux (c-a-d une zone réservée aux vélos tournant à gauche) ?

Êtes-vous pour le cédez-le-passage cycliste aux feux (c-a-d la possibilité aux vélos tournant à droite de passer au rouge) ?

Action n°11 :

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Sans aller jusqu'à la suppression totale, souhaitez-vous mettre en place un plan d'aménagement et de sécurisation autour de chaque établissement scolaire pour les déplacements piétons et vélos ?

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°12 :

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux stations de bus Bachecame Petit Jean (Bus 47, 57, 87 ou futur Linéo 11), Tucaut (Bus 47, 57, 48 ou futur Linéo 11) puis Goubard ou route de Portet (Bus 58), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Action n°13 :

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Et aussi proche des établissements scolaires, stades, lieux public ?

Action n°14 :

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Note : Les répondants au sondage sur Cugnaux ont mis la note la plus basse à l'assertion "Louer un vélo pour quelques heures ou pour plusieurs mois est facile".

Souhaitez-vous vous regrouper avec les communes voisines pour proposer ce service ?

Action n°15 :

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

Note : Les répondants au sondage sur Cugnaux ont noté en avant dernier l'assertion "Trouver un magasin/atelier de réparation vélo est facile".

Cela peut donc être le lieu pour installer un atelier de réparation participatif et solidaire. Pour commencer, souhaitez-vous lancer un appel associatif pour le lancement ?

Promouvoir une culture vélo

Action n°16 :

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Action n°17 :

Donner l'exemple : en tant que maire et élu·e·s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.
Un exemple symbolique : Faire poser le premier parking vélo du mandat devant la mairie. D'autres propositions ?

Action n°18 :

Créer une "journée sans voiture". Avez-vous l'idée d'une ou plusieurs festivités sans voiture en centre ville dans Cugnaux ?